

- **AVIS D'APPEL À CANDIDATURE**
 - DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE MARADI
 - DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DE NIAMEY
 - COMMUNE RURALE DE KABLEWA
- **AVIS D'ATTRIBUTION**
 - FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II
 - AGENCE NATIONALE POUR LA SOCIETE DE L'INFORMATION
 - PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES RURALES A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU NIGER
 - HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY
- **PLANS PRÉVISIONNELS**
 - PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN
 - FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II
 - DIRECTION REGIONALE DE L' ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE TILLABERI
 - DIRECTION RÉGIONALE DE LA CULTURE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT D'AGADEZ
 - DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE NIAMEY
 - DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE D'AGADEZ
 - DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE TILLABERI
 - DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE DE TESSAOUA
 - COMMUNE URBAINE DE BOUZA
 - INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE TESSAOUA



DÉCISIONS DU CRD

LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS





Sommaire

- AVIS D'APPEL A CANDIDATURE PAGES 3-5
- AVIS D'ATTRIBUTION PAGES 6-9
- PLANS PRÉVISIONNELS PAGES 10-25
- DECISIONS PAGES 26-31



Agence de Régulation des Marchés Publics



Journal des Marchés Publics

Hebdomadaire de l'Agence de Régulation des Marchés Publics du Niger

BP : 725 - Niamey - NIGER
Tél : (00227) 20 72 35 00
Email : armp@intnet.ne
Site web : www.armp-niger.org

Directeur de Publication

M. Ibrahim Allassane

Directrice de la Rédaction

Mme Zourkaleini Zara

Comité de Rédaction

Mme Zourkaleini Zara

M. Adamou Tahirou

M. Yacouba Soumana

M. Amadou Mahaman Rabiou

M. Almoctar Mahamane

M. Maharou Habou

Conception & Impression



La Grande Imprimerie du Niger

BP: 383 Niamey - Niger

Tél. : +227 20 73 30 91

96 86 33 33

Tirage :

200 exemplaires

Abonnement/Distribution

ARMP : Tél : 20 72 35 00



DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE MARADI

AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°01/2022/FCSE/DRET/FP/MI - Acquisition des matériels et Outillage technique pour les CFM et CET de la Région de Maradi.

1. Le présent avis d'appel d'offres ouvert fait suite au plan prévisionnel annuel de passation de marchés publics et des délégations de service public approuvé par la DGCMP/OB par lettre N°000555/MF/DGCMP/OB/DCOB/SPPM/DASPM du 08 avril 2022.
2. La Direction Régionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle DRET/FP/MI a obtenu des fonds auprès des PTF du Fond Commun Sectoriel de l'Education (FCSE) afin de financer le Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de la matière d'œuvre et outillage pour les CFM et CET de la Région de Maradi.
3. La Direction Régionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de Maradi sollicite des offres de la part des candidats remplissant les conditions requises pour la livraison des fournitures suivants : **Acquisition de la matière d'œuvre et outillage pour les CFM et CET** de la Région de Maradi en un seul lot selon le détail ci-après : **Lot Unique : Acquisition des matériels et Outillage Technique pour les CFM et les CET de la Région de Maradi.**
4. La passation de marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national tel que défini dans le code des marchés publics aux articles 28, 29 et 30 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du chef service financier et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres auprès de la Direction Régionale de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle de Maradi entre 9 heures et 17h30 du lundi au jeudi et le vendredi de 9h à 13h00.
6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **Deux Cent mille (200 000) francs CFA** payables en espèces auprès du financier de la DRET/FP de Maradi.
8. Les offres présentées en **un (1) original** et **deux (2) copies**, conformément aux Instructions aux Candidats, devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle de Maradi au plus tard **le 10 /06/ 2022 à 10 heures**. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux Millions (2 000 000) F CFA**
10. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date du dépôt des offres.
11. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **11 heures** dans la salle de réunion de la Direction Régionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle **de Maradi** en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent y assister.

Le Directeur



DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DE NIAMEY

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Dans le cadre de la mise en place d'un répertoire des fournisseurs et prestataires agréés pour l'exécution des commandes et marches du Fonds Commun Sectoriel de l'Education (FCSE) et du Budget National (BN) au titre de la gestion 2022, la Direction Régionale de l'Education Nationale de Niamey lance un avis à manifestation d'intérêt dans les domaines de compétences ci-après :

I. PRESTATIONS DE SERVICES ET TRAVAUX

- Entretien et maintenance des appareils de froid, électricité bâtiment et de groupe électrogène
- Entretien et maintenance de matériels informatiques et de reprographie
- Prestation d'imprimerie et de reprographie
- Restauration
- Location salle
- Location de bâches et chaises
- Les bouteilles d'eau minérale
- Produits alimentaires et d'entretien
- Travaux de construction et réhabilitation d'infrastructures

II. FOURNITURES DE BIENS

- Fournitures, matériels et mobilier de bureau
- Matériels et consommables informatiques
- Fournitures scolaires

- Les articles de récompenses des prix aux lauréats
- Kits CO-VID
- Matériels de froid
- Matières d'œuvre

Les fournisseurs, prestataires de services et entrepreneurs désireux de figurer sur la liste des fournisseurs agréés doivent faire parvenir un dossier de candidature devant comporter les informations et les pièces suivantes :

1. Une demande d'agrément contenant les coordonnées de la structure (adresse physique, téléphones, une adresse fonctionnelle) et indiquant clairement le domaine de compétence principal;
2. Une copie légalisée de l'inscription au registre du commerce (RCCM)
3. Une copie légalisée du numéro d'identification fiscale (NIF).

Les fournisseurs, prestataires de services et entrepreneurs intéressés sont invités à déposer leurs dossiers sous plis fermés avec la mention « Avis à Manifestation d'Intérêt pour la mise en place d'un répertoire des fournisseurs » au secrétariat de la DREN de Niamey au plus tard le **08 juin 2022 à 10heure.**

Directrice Régionale Adjointe

COMMUNE RURALE DE KABLEWA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°2022/001/CRK

Pour les travaux de réalisation de deux puits cimentés neufs, la réhabilitation de quatre (4) puits cimentés et la réalisation de trois (3) forages équipés de champs solaires dans la Commune Rurale de Kablewa

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis Général de Passation des marchés inscrit dans le plan prévisionnel de Passation des marchés 2022 de la commune rurale de Kablewa et publié sur le Journal des Marchés Publics de PARMP sous le Numéro N 435 du 19 au 25 Avril 2022.
2. La Commune Rurale de Kablewa dispose des fonds du pétrole dans le cadre de

l'exécution de son budget d'investissement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du DAO N°2022/001/CRK pour les travaux de réalisation de deux (2) puits cimentés neufs, la réhabilitation de quatre (4) puits cimentés et la réalisation de trois (3) forages équipés de champs solaires dans la commune rurale de Kablewa.

3. La Commune Rurale de Kablewa sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
La réalisation de deux (2) puits cimentés neufs,



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE



la réhabilitation de quatre (4) puits cimentés et la réalisation de trois (3) forages équipés de champs solaires dans la commune rurale de Kabldwa.

A compter de la date de notification du marché approuvé, le délai d'exécution est de trois (3)

mois (90J jours calendaires, pour le loti; trois (3) mois (90) jours calendaires pour le lot 2 et deux (2) mois (60) jours calendaires pour le lot3 au maximum.

Les travaux sont constitués en trois (3) lots :

Lot	Département	Village/Site	Commune	Profondeur				
	Prévisionnelle	Coordonnées	Observations					
					Latitudes	Longitudes		
1	1	N'RuiRml	Fayawal	Kablewa	35	12 30 07,8"	14 14'23,9	Réalisation 1
		N'guigmi	Mella	Kablewa	35	12 39 34,1"	14 15'49,8	Réalisation 1
		1 N'guigmi	N'guel Chilouki	Kablewa		12 55'42,5"	13 54-27,6"	Réhabilitation!
		, N'guigmi	Gogorio	Kablewa		12 25 01,0"	14 24'56 3"	Réhabilitation!
) j N'guigmi	Bourbourwa	Kablewa		12 27 33,9"	13 59'70,6"	Réhabilitation
		1 1 N'guigmi	Tongodé j	Kablewa		12 45'10,8'	14 17'56,4"	Réhabilitation!
		1 1 N'gu/gmi	N'gadodo	Kablewa	45	12 34'54,2"	14 11'75,33"	Réalisation
		1 3 N'guigmi	touborou	Kablewa	45	12 10'05,0"	14 34'3 733	Réalisation
		1 N'guigmi Kara-nabam j	Kablewa	45	12 52*01,3"	13 44*59,3		Réalisation

- la passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national tel que défini aux articles 28 et suivants du Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- les intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres auprès de la Commune Rurale de Kablewa téléphone 027 06 11 63 02 de 9 heures à 12 heures du lundi au jeudi et de 9 heures à 12 heures le vendredi.
- Les exigences en matière de qualifications sont détaillées dans le Dossier d'Appel d'offres. Voir DPAO pour les informations détaillées.
- Les candidats intéressés peuvent acquérir le DAO complet contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA au niveau de la comptabilité de la Commune Rurale de Kablewa. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé au candidat dès paiement du montant. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et le maître d'ouvrage ne peut être responsable de la

- non réception du dossier par le candidat.
- Les offres présentées en un original et deux (2) copies devront être soumises à l'adresse ci-après: Commune Rurale de Kablewa. Téléphone (+227 06 11 63 02) au plus tard le 8/06/2022 à 9 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de 2% du montant de l'offre en FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
- Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 8/06/2022 à (9) heures dans la salle de réunion de la Mairie de Kablewa. Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Le maire



FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Structure : Projet Filets Sociaux Adaptatifs II Wadata Talaka, Cellule Filets Sociaux, Cabinet du Premier Ministre

Source de financement : Projet Genre Population et Développement au Niger (GPDN) : Convention AFD N»CNE 1194 01 : sous composante 2.1 : Extension des dispositifs des filets sociaux pour l'école secondaire et sous composante 2.2 : Extension des dispositifs des filets sociaux pour l'école secondaire à Niamey

Mode de passation : Entente Directe

Objet du marché : Entente directe avec ASSUSSU RAYA KARKARA pour assurer le paiement des bourses scolaires aux filles bénéficiaires du Cash Transfert dans les régions de Maradi, Tahoua au titre de l'année scolaire 2021-2022

Nom et Adresse de l'Attributaire Définitif : Asussun Raya Karkara Siege Social Dogondoutchi BP: 53 Douchi Niger Tel : 20 65 40 58/21 65 59 95 Email : mutuelleark@yahoo.fr Agrément N°00374/ME/F/DGP/DMCE/CSSFD du 6/11/2003

Date d'approbation du marché : 26/04/2022

Montant du marché : Trois millions quatre cent soixante-quatorze mille sept cent vingt (3 474 720) FCFA TTC

Date et support de Publication de l'avis : NA

Date de notification au soumissionnaire : 27/04/2022

N° Lot	Noms du Soumissionnaire	Montant proposé	Délais d'exécution
1	Assussu Raya Karkara Siege Social Dogondoutchi BP: 53 Douchi Niger Tel : 20 65 40 58/21 65 59 95 Email : mutuelleark@yahoo.fr	Trois millions quatre cent soixante-quatorze mille sept cent vingt (3 474 720) FCFA TTC	Trente (30) jours à compter de la date notification de l'ordre de service

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Structure : Projet Filets Sociaux Adaptatifs II Wadata Talaka, Cellule Filets Sociaux, Cabinet du Premier Ministre

Source de financement : Projet Genre Population et Développement au Niger (GPDN) : Convention AFD N»CNE 1194 01 : sous composante 2.1: Extension des dispositifs des filets sociaux pour l'école secondaire et sous composante 2.2: Extension des dispositifs des filets sociaux pour l'école secondaire à Niamey

Mode de passation : Entente Directe

Objet du marché : Entente directe avec CAPITAL FINANCE pour assurer le paiement des bourses scolaires aux filles bénéficiaires du Cash Transfert dans les régions dans les régions de Zinder et Niamey au titre de l'année scolaire 2019-2020

Nom et Adresse de l'Attributaire Définitif : CAPITAL FINANCE, Agrément N°00362/MEF/CCE/DGECA/CSSFD, Siege Social Quartier Complexe face CCOG, BP: 175 Niamey Niger Tel: 20 34 05 33, NIF: 21 553/R, Site Web: groupecapitalfinance-ne.com

Date d'approbation : 26/04/2022

Montant du marché : Trois millions sept cent cinquante-six mille neuf cent soixante (3 756 960) FCFA TTC.

Date et support de Publication de l'avis : NA

Date de notification au soumissionnaire : 27/04/2022

N° Lot	Noms du Soumissionnaire	Montant proposé	Délais d'exécution
	CAPITAL FINANCE, Siege Social Quartier Complexe face CCOG, BP: 175 Niamey Niger Tel: 20 34 05 33, NIF: 21 553/R, Site Web: groupecapitalfinance-ne.com	Trois millions sept cent cinquante-six mille neuf cent soixante (3 756 960) FCFA TTC.	Trente (30) jours à compter de la date notification de l'ordre de service

Le Coordonnateur National



AGENCE NATIONALE POUR LA SOCIETE DE L'INFORMATION

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Structure : AGENCE NATIONALE POUR LA SOCIETE DE L'INFORMATION

Exercice budgétaire : 2022

Source de financement : Budget de l'Etat

Mode de passation : Demande de cotation

Référence du marché : N°004/2022/PRN/ANSI

Objet du marché : Consommables Informatiques

Date et support de Publication de l'avis : Lettres d'invitation du 22 Mars 2022

Date de notification aux soumissionnaires : 22 Mars 2022

N° Lot	Noms des Soumissionnaires	Montant proposé	Délais d'exécution	Observations (motif rejet/attribution)
Unique	Group N-B.C	19.862.290 FCFA	1 mois	Offre conforme pour l'essentiel, classée 1 ^{er} : Attributaire définitif (la moins disante)

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Structure : AGENCE NATIONALE POUR LA SOCIETE DE L'INFORMATION

Exercice budgétaire : 2021

Source de financement : Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

Référence du marché : N°007/2021/PRN/ANSI

Objet du marché : Développement de l'application du Système Intégré de Suivi Evaluation sur l'Eau et l'Assainissement au Niger (SISEAN)

Date et support de Publication de l'avis : Sahel N°10173 du mercredi 18 août 2021

Date de notification aux soumissionnaires : 20 décembre 2021

N° Lot	Noms des Soumissionnaires	Montant proposé	Délais d'exécution	Observations (motif rejet/attribution)
Unique	Sirba Communication	29.226.400 FCFA	7 mois	Offre conforme pour l'essentiel, classée 1 ^{er} : Attributaire définitif (la moins disante)

Le Directeur Général



AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE



PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES RURALES A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU NIGER

RESULTATS DE DEMANDE DE PROPOSITIONS N°001/2021/URGP/PRECIS- DOSSO/MAG

Pour la fourniture de services de programmation fonctionnelle et études techniques détaillées, étude socio-économique, étude d'impact environnemental/social et élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour la construction et l'aménagement de trois (3) marchés de demi-gros dans les pôles de développement économique (PDE) de N'Gonga, Boumba et Malgorou dans la Région de DOSSO.

CABINETS/GROUPEMENT DE CABINETS	MONTANT EN FCFA ET HT	RETENU OU NON RETENU/ MOTIF DU REJET
Cabinet d'Ingénierie Conseils (CIC) ; Email : i_arbi@yahoo.fr ; Tél : 96 62 92 86 / 91386448	18 000 000	Retenu (classé premier à l'issue de l'évaluation combinée)
Groupe de cabinets CESRISES-CSF-2 EC ; B.P :10371 Niamey-Niger, rue, Quartier rive droite, Tél : (00227) 20315108 / 90021101 ; Email : contact@cerisescsf.com	33 750 000	Non retenu (classé deuxième à l'issue de l'évaluation combinée)
Groupe de cabinets GS ARCHI-EACI-I CONSULT- CETHYM, BP : 2834 Niamey, Téléphone +227 21 66 86 31/96418787	26 150 000	Non retenu (classé troisième à l'issue de l'évaluation combinée)
Groupe de bureaux BATE International et Golbal TECH ; Email : globaltech.cabinet@gmail.com ; Tél : 20 35 28 35/ 96 26 35 23	40 700 000	Non retenu (classé quatrième à l'issue de l'évaluation combinée)

RESULTATS DE DEMANDE DE PROPOSITIONS N°002/2021/URGP/PRECIS- DOSSO/MAG

Pour la fourniture de services de l'étude technique et d'impact environnemental/social et élaboration d'un dossier d'appel d'offre pour les travaux de construction/réhabilitation de 47 km de pistes rurales dans la Région de DOSSO

GROUPEMENT DE CABINETS	MONTANT EN FCFA ET HT	RETENU OU NON RETENU/ MOTIF DU REJET
Groupe de cabinets Dan Kobo Ingénierie/Emergence Ingénierie, Tél : (+227) 96 96 7614 / 90515159 ; Email : mamaneldk@hotmail.com	57 150 000	Non retenu (classé quatrième à l'issue de l'évaluation combinée)
Cabinet Techni-Consult, Tél : (+227) 20 73 80 04, E-mail : tconsult2005@yahoo.fr	42 236 000	Non retenu (classé troisième à l'issue de l'évaluation combinée)
Groupe de cabinets GID et GLOBAL TECH, Tél : 91919189/94918569, Email : globaltech.cabinet@gmail.com	41 900 000	Non retenu (classé deuxième à l'issue de l'évaluation combinée)
Groupe de cabinets ECI/GEO-CONSULTING, email : geoconsulting@mygeoconsulting.com et Tél +227 90.53.53.23	33 900 000	Retenu (classé premier à l'issue de l'évaluation combinée)



AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE



PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES RURALES A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU NIGER

RESULTATS DE DEMANDE DE PROPOSITIONS N°003/2021/URGP/PRECIS- DOSSO/MAG

Pour la fourniture de services de programmation fonctionnelle et études techniques détaillées, étude socio-économique, étude d'impact environnemental/social et élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour la construction et l'aménagement de quatre (4) centres de collecte dans les pôles de développement économique (PDE) de Birni N'Gaouré et Malgorou dans la Région de Dosso.

GROUPEMENT DE CABINETS	MONTANT EN FCFA ET HT	RETENU OU NON RETENU/ MOTIF DU REJET
Groupe de cabinets GS ARCHI-EACI-CONSULT, BP : 2834 Niamey, Téléphone +227 21 66 86 31/96418787	20 850 000	Retenu (classé premier à l'issue de l'évaluation combinée)
Groupe de cabinets Experts SAHEL INFRASTRUCTURES-AGENCE HDA- BETIFOR BP : 11955 Niamey, Email : bureauxiniger@gmail.com et Tél +227 94.12.21.44 Niamey	14 500 000	Non retenu (classé deuxième à l'issue de l'évaluation combinée)
Groupe de bureaux BATE International et Golbal TECH ; Email : globaltech.cabinet@gmail.com ; Tél : 20 35 28 35/ 96 26 35 23	25 700 000	Non retenu (classé troisième à l'issue de l'évaluation combinée)

Le Coordonnateur

HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°001/2022

Structure : HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY/Exercice budgétaire 2022

Source de financement : BUDGET HOPITAL NATIONAL DE NIAMEY

Mode de passation : APPEL D'OFFRES OUVERT N°001/2022/DGHNN/DAF/SPM/DSP

Référence du marché : N°001/2022/DGHNN/DAF/SPM/DSP

Objet du marché : MARCHE A COMMANDE D'AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES

Date et support de Publication de l'avis : Journal des Marchés Publics du Niger N°431 DU 21 au 28 Mars 2022

Date de notification aux soumissionnaires : LE 14 AVRIL 2022

N° Lot	Noms des Soumissionnaires	Montant proposé	Délai d'exécution	Observations (motif rejet/attribution)
Unique	YACOUBOU MAMANE BP : 10.587 NIAMEY TEL : 96.98.47.76	27.300.000 FCFA TTC 64.837.500 FCFA TTC	UN (01) AN	RETENU

Le Directeur Général



PLAN PRÉVISIONNEL



PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (5)
1	NE-PGRC-DU/IRM-277006-CW-RFB / Travaux d'aménagement et d'assainissement urbains des villes touchées par les inondations (Niamey, Maradi)	Le coordonnateur National	Appel d'Offres Restreint	PM	N/A
2	NE-PGRC-DU/IRM-207013-CW-RFB / Travaux de consolidation des Aménagements hydroagricoles inondés (Dosso, Tillabery et Niamey)	Le coordonnateur National	Appel d'Offres Restreint	PM	N/A
3	NE-PGRC-DU/IRM-207029-CW-RFB / Travaux de réhabilitation des sites maraichers endommagés par les inondations	Le coordonnateur National	Appel d'Offres Restreint	PM	N/A
5	Construction des pistes d'accès (bitume) au site de relogement des populations sinistrées de la Région de Niamey	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
6	NE-PGRC-DU/IRM-277048-CW-RFQ / Construction des pistes d'accès (latérites) au site de relogement des populations sinistrées de la Région de Maradi	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
7	NE-PGRC-DU/IRM-277052-GO-RFQ / Aliments bétail complémentaires pour les Régions de Tahoua et Agadez pour renforcer l'alimentation des animaux	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
9	NE-PGRC-DU/IRM-266423-CW-RFQ / Construction de huit (8) bac à ordure sur le site de relogement des populations sinistrées commune 5 Niamey	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
10	NE-PGRC-DU/IRM-277049-CW-RFQ / Réalisation de 2 PEA solaires sur le site de relogement des populations sinistrées de la Région de Maradi	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
11	NE-PGRC-DU/IRM-277045-CW-RFQ / Construction d'une école de 3 blocs de 3 classes équipées, un bloc administratif et un mur de clôture sur le site de relogement des populations sinistrées de la Région de Maradi	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
12	NE-PGRC-DU/IRM-277047-CW-RFQ / Construction d'un centre de santé intégré type 2 et un mur de clôture sur le site de relogement des populations de la Région de Maradi	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
13	NE-PGRC-DU/IRM-277044-CW-RFQ / Construction d'une école de 3 blocs de 3 classes équipées, un bloc administratif et un mur de clôture sur le site de relogement des populations sinistrées à Niamey	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A



PLAN PRÉVISIONNEL



PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (6)	Date d'invitation à Soumission (8)	Date ouverture des offres (9)	Fin évaluation (10)	Date de réception avis DGCMP ou CF (11)	Date de signature du contact (12)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (13)	Délai d'exécution (14)	Source de Financement (15)
N/A	30/03/2022	14/04/2022	29/04/2022	09/05/2022	16/05/2022	23/05/2022	4 mois	Banque Mondiale
N/A	30/03/2022	14/04/2022	29/04/2022	09/05/2022	16/05/2022	23/05/2022	4 mois	Banque Mondiale
N/A	30/03/2022	14/04/2022	29/04/2022	09/05/2022	16/05/2022	23/05/2022	4 mois	Banque Mondiale
N/A	05/04/2022	20/04/2022	05/05/2022	15/05/2022	22/05/2022	29/05/2022	3 mois	Banque Mondiale
N/A	05/04/2022	20/04/2022	05/05/2022	15/05/2022	22/05/2022	29/05/2022	3 mois	Banque Mondiale
N/A	05/04/2022	20/04/2022	05/05/2022	15/05/2022	22/05/2022	29/05/2022	3 mois	Banque Mondiale
N/A	05/04/2022	20/04/2022	05/05/2022	15/05/2022	22/05/2022	29/05/2022	2 mois	Banque Mondiale
N/A	05/04/2022	20/04/2022	05/05/2022	15/05/2022	22/05/2022	29/05/2022	2 mois	Banque Mondiale
N/A	05/04/2022	20/04/2022	05/05/2022	15/05/2022	22/05/2022	29/05/2022	2 mois	Banque Mondiale
N/A	05/04/2022	20/04/2022	05/05/2022	15/05/2022	22/05/2022	29/05/2022	1 mois	Banque Mondiale
N/A	05/04/2022	20/04/2022	05/05/2022	15/05/2022	22/05/2022	29/05/2022	2mois	Banque Mondiale



PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

Suite et fin

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCOMP ou au CF (5)
14	NE-PGRC-DU/IRM-277043-CW-RFQ / Réalisation des travaux de protection des Berges sur le Goulbi Maradi (Duplex Maradi Kolia, Tibiri Korin Garin Daouré et Tibiri Korin Kawkaye)	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
15	NE-PGRC-DU/IRM-277046-CW-RFQ / Construction d'un centre de santé intégré type 2 et un mur de clôture sur le site des relogement des populations Région de Niamey	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
16	NE-PGRC-DU/IRM-277051-GO-RFQ / Appui en semences pluviales agricoles aux sinistrés des inondation 2020 (2eme phase)	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
17	NE-PGRC-DU/IRM-277050-CW-RFQ / Réalisation de 16 dépotoirs (8 a Niamey et 8 a Maradi) sur le site de relogement des Régions de Maradi et Niamey	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
18	NE-PGRC-DU/IRM-277053-GO-RFQ / Acquisition de Kits NFI complementaires pour les Regions Maradi et Niamey	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
19	NE-PGRC-DU/IRM-277054-CW-RFQ / Travaux de réhabilitation et renforcement des digues endommagées par les inondations (Lamordé, Saga, Goudel , Saga-Gamkalé, Kirkissoye-Saguaia et Kirkissoye -fossé de garde)	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A

PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN (Additif N°1)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCOMP ou au CF (5)
1	NE-PGRC-DU-151387-GO-RFB / Traitement mécanique et biologique le plateau et les berges du Koris à Loubé / Bouza commune rurale de Déoulé et à Bado dans la commune d'Illéla	Le coordonnateur National	AOON	PM	15/01/2022



PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (6)	Date d'invitation à Soumission (8)	Date ouverture des offres (9)	Fin évaluation (10)	Date de réception avis DGCMP ou CF (11)	Date de signature du contact (12)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (13)	Délai d'exécution (14)	Source de Financement (15)
N/A	05/04/2022	20/04/2022	05/05/2022	15/05/2022	22/05/2022	29/05/2022	3mois	Banque Mondiale
N/A	05/04/2022	20/04/2022	05/05/2022	15/05/2022	22/05/2022	29/05/2022	2 mois	Banque Mondiale
N/A	05/04/2022	20/04/2022	05/05/2022	15/05/2022	22/05/2022	29/05/2022	1 mois	Banque Mondiale
N/A	05/04/2022	20/04/2022	05/05/2022	15/05/2022	22/05/2022	29/05/2022	1 mois	Banque Mondiale
N/A	05/04/2022	20/04/2022	05/05/2022	15/05/2022	22/05/2022	29/05/2022	1 mois	Banque Mondiale
N/A	05/04/2022	20/04/2022	05/05/2022	15/05/2022	22/05/2022	29/05/2022	3 mois	Banque Mondiale

PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN (Additif N°1)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (6)	Date d'invitation à Soumission (8)	Date ouverture des offres (9)	Fin évaluation (10)	Date de réception avis DGCMP ou CF (11)	Date de signature du contact (12)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (13)	Délai d'exécution (14)	Source de Financement (15)
22/01/2022	25/01/2022	24/02/2022	03/03/2022	10/03/2022	17/03/2022	24/03/2022	3 mois	Banque Mondiale



PLAN PRÉVISIONNEL



PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN (Additif N°1)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

Suite et fin

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMPT ou au CF (5)
2	NE-PGRC-DU-151416-CW-RFQ / Rehabilitation des salles de classes à Loubé (Deoulé/Bouza)	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
3	NE-PGRC-DU-151512-GO-RFQ / Acquisition de consommables informatiques pour les partenaires dans le cadre de la composante NTIC	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
4	NE-PGRC-DU-255054-GO-RFQ / ACQUISITION DE 2 VEHICULES POUR LE COMPTE DE L'UCP du PGRC DU	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
5	NE-PGRC-DU-258865-CS-CQS / Sélection d'un consultant pour l'Elaboration du Manuel de Procédure de Gestion Administrative, Financière et Passation de Marchés du PIDUREM	Le coordonnateur National	Manifestation d'interet	PM	N/A
6	NE-PGRC-DU-258868-CS-CQS / Sélection d'un cabinet chargé de l'Elaboration d'un Manuel d'un Manuel d'Exécution du PIDUREM	Le coordonnateur National	Manifestation d'interet	PM	N/A
7	NE-PGRC-DU-185456-CW-RFQ / Travaux d'aménagement de passage cloutés autour des feux optiques solaires réalisés par le PGRC DU	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
8	NE-PGRC-DU-171196-CS-CQS / Élaboration et diffusion d'un spot de sensibilisation sur la conduite à tenir au niveau des carrefours dotés des feux tricolores solaires financés dans le cadre du PGRC-DU	Le coordonnateur National	Manifestation d'interet	PM	N/A
9	Acquisition de materiels complementaires pour le Coding Academy au profit de l'ANSI	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
10	NE-PGRC-DU-151364-CW-RFQ / Travaux de construction d'un seuil radier à Tomboul commune d'Illéla	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
11	Construction de 4 classes dans les Regions de Tahoua (Loube) et Region de Tillabery (Sakoira)	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
12	Construction d'un Mur de cloture dans une Ecole Primaire à Niamey (Ecole Zabarkan)	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A
13	Rehabilitation d'un CSI à Wanzarbé Region de Tillabery, Construction d'un Mur de cloture de 450 ml au CSI Aje Muraba (Gaya) et un mur de cloture au CSI de Birnin Lokoyo (Matankari)	Le coordonnateur National	Demande de cotations	PM	N/A



PLAN PRÉVISIONNEL



PROJET DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN (Additif N°1)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (6)	Date d'invitation à Soumission (8)	Date ouverture des offres (9)	Fin évaluation (10)	Date de réception avis DGCMP ou CF (11)	Date de signature du contact (12)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (13)	Délai d'exécution (14)	Source de Financement (15)
N/A	20/01/2022	04/02/2022	11/02/2022	18/02/2022	25/02/2022	04/03/2022	2 mois	Banque Mondiale
N/A	21/01/2022	05/02/2022	12/02/2022	19/02/2022	26/02/2022	05/03/2022	1 mois	Banque Mondiale
N/A	15/01/2022	30/01/2022	06/02/2022	13/02/2022	20/02/2022	27/02/2022	3 mois	Banque Mondiale
N/A	15/01/2022	30/01/2022	06/02/2022	13/02/2022	20/02/2022	27/02/2022	1 mois	Banque Mondiale
N/A	15/01/2022	30/01/2022	06/02/2022	13/02/2022	20/02/2022	27/02/2022	1 mois	Banque Mondiale
N/A	20/01/2022	04/02/2022	11/02/2022	18/02/2022	25/02/2022	04/03/2022	1 mois	Banque Mondiale
N/A	15/03/2022	30/03/2022	06/04/2022	13/04/2022	20/04/2022	27/04/2022	1 mois	Banque Mondiale
N/A	15/01/2022	20/01/2022	27/01/2022	03/02/2022	10/02/2022	17/02/2022	1 mois	Banque Mondiale
N/A	20/01/2022	04/02/2022	11/02/2022	18/02/2022	25/02/2022	04/03/2022	3 mois	Banque Mondiale
N/A	20/01/2022	04/02/2022	11/02/2022	18/02/2022	25/02/2022	04/03/2022	3 mois	Banque Mondiale
N/A	20/01/2022	04/02/2022	11/02/2022	18/02/2022	25/02/2022	04/03/2022	3 mois	Banque Mondiale
N/A	20/01/2022	04/02/2022	11/02/2022	18/02/2022	25/02/2022	04/03/2022	3 mois	Banque Mondiale



FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II (Additif N°2)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (5)
1	Consultant international pour la réalisation de la deuxième revue des dépenses publiques en protection sociale	Coordo	AMI	28/04/2022	05/01/2022
2	Consultant national pour appuyer le consultant international pour la réalisation de la deuxième revue des dépenses publiques en protection sociale	Coordo	AMI	28/04/2022	-
3	Consultant international pour la réalisation de la deuxième revue des dépenses publiques en protection sociale	Coordo	AMI	28/04/2022	-
4	Consultant pour la mise en place des outils de suivi des activités de Filets Sociaux	Coordo	AMI	28/04/2022	-
5	Organisation non gouvernementale dans le cadre de la mise en œuvre d'activités cash for work (communes à vocation agricole) du Projet Filets Sociaux Adaptatifs II (2021-2022) pour les communes de Diffa et Chétimari (Région de Diffa)	Coordo	AMI	02/05/2022	-
6	Organisation non gouvernementale dans le cadre de la mise en œuvre d'activités cash for work (communes à vocation agricole) du Projet Filets Sociaux Adaptatifs II (2021-2022) pour les communes de Niamey II & III (Région de Niamey)	Coordo	AMI	02/05/2022	-
7	Cabinet pour le ciblage des bénéficiaires du Cash Transfert dans le cadre pour la sélection des ménages bénéficiaires du second cycle des régions de Dosso Tillabéry	Coordo	AMI	10/05/2022	-
8	Cabinet pour le ciblage des bénéficiaires du Cash Transfert dans le cadre pour la sélection des ménages bénéficiaires du second cycle de la région de Maradi	Coordo	AMI	10/05/2022	-
9	Cabinet pour le ciblage des bénéficiaires du Cash Transfert dans le cadre pour la sélection des ménages bénéficiaires du second cycle des régions de Zinder et Diffa	Coordo	AMI	10/05/2022	-
10	Cabinet pour le ciblage des bénéficiaires du Cash Transfert dans le cadre pour la sélection des ménages bénéficiaires du second cycle des régions de Tahoua et Agadez	Coordo	AMI	10/05/2022	-
11	Organisation Non Gouvernementale chargée de la mise en œuvre des activités de formations transversales germe et ateliers compétences de vie dans le cadre de l'accompagnement productif dans la région de Diffa	Coordo	AMI	10/05/2022	-
12	Organisation Non Gouvernementale chargée de la mise en œuvre des activités de formations transversales germe et ateliers compétences de vie dans le cadre de l'accompagnement productif dans la région de Maradi	Coordo	AMI	16/05/2022	-
13	Organisation Non Gouvernementale chargée de la mise en œuvre des activités de formations transversales germe et ateliers compétences de vie dans le cadre de l'accompagnement productif dans la région de Tillabéry	Coordo	AMI	16/05/2022	-



PLAN PRÉVISIONNEL



FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II (Additif N°2)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMF ou du CF (6)	Date d'invitation à Soumission (8)	Date ouverture des offres (9)	Fin évaluation (10)	Date de réception avis DGCMF ou CF (11)	Date de signature du contact (12)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (13)	Délai d'exécution (14)	Source de Financement (15)
09/05/2022	13/05/2022	13/06/2022	20/06/2022	29/06/2022	06/07/2022	13/07/2022	45 jrs	Bm/PFSA II
09/05/2022	13/05/2022	13/06/2022	20/06/2022	29/06/2022	06/07/2022	13/07/2022	45 jrs	Bm/PFSA II
09/05/2022	13/05/2022	13/06/2022	20/06/2022	29/06/2022	06/07/2022	13/07/2022	45 jrs	Bm/PFSA II
09/05/2022	13/05/2022	13/06/2022	20/06/2022	29/06/2022	06/07/2022	13/07/2022	45 jrs	Bm/PFSA II
11/05/2022	17/05/2022	17/06/2022	22/06/2022	01/07/2022	08/07/2022	15/07/2022	45 jrs	Bm/PFSA II
11/05/2022	17/05/2022	17/06/2022	22/06/2022	01/07/2022	08/07/2022	15/07/2022	50 jrs	Bm/PFSA II
19/05/2022	23/05/2022	23/06/2022	28/06/2022	07/07/2022	14/07/2022	21/07/2022	45 jrs	Bm/PFSA II
20/05/2022	24/05/2022	24/06/2022	29/06/2022	08/07/2022	15/07/2022	22/07/2022	45 jrs	Bm/PFSA II
20/05/2022	24/05/2022	24/06/2022	29/06/2022	08/07/2022	15/07/2022	22/07/2022	45 jrs	Bm/PFSA II
20/05/2022	24/05/2022	24/06/2022	29/06/2022	08/07/2022	15/07/2022	22/07/2022	45 jrs	Bm/PFSA II
20/05/2022	24/05/2022	24/06/2022	29/06/2022	08/07/2022	15/07/2022	22/07/2022	180jrs	Bm/PFSA II
25/05/2022	30/05/2022	30/06/2022	06/07/2022	15/07/2022	22/07/2022	29/07/2022	180jrs	Bm/PFSA II
25/05/2022	30/05/2022	30/06/2022	06/07/2022	15/07/2022	22/07/2022	29/07/2022	60jrs	Bm/PFSA II



PLAN PRÉVISIONNEL



FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II (Additif N°2)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

Suite et fin

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (5)
14	Organisation Non Gouvernementale chargée de la mise en œuvre des activités de formations transversales germe et ateliers compétences de vie dans le cadre de l'accompagnement productif dans la régions de Dosso	Coordo	AMI	16/05/2022	-
15	Organisation Non Gouvernementale chargée de la mise en œuvre des activités de formations transversales germe et ateliers compétences de vie dans le cadre de l'accompagnement productif dans la régions d'Agadez	Coordo	AMI	16/05/2022	-
16	Organisation Non Gouvernementale chargée de la mise en œuvre des activités de formations transversales germe et ateliers compétences de vie dans le cadre de l'accompagnement productif dans la région de Tahoua	Coordo	AMI	16/05/2022	-
17	Institution de micro finance pour assurer le paiement des bénéficiaires du Cash Transfert du Projet Filets Sociaux Adaptatif II dans les regions de Tillabéry_ Dosso	Coordo	AMI	25/05/2022	-
18	Agence de transfert pour assurer le paiement en milieu urbain des bénéficiaires du Cash Transfert du Projet Filets Sociaux Adaptatif II dans les régions de Maradi-Zinder et Agadez	Coordo	AMI	25/05/2022	-
19	Institution de micro finance chargée d'assurer le paiement dans le cadre Cash Transfert du Projet Filets Sociaux II Wadata Talaka dans les regions de Tahoua-Agadez	Coordo	AMI	25/05/2022	-
20	Institution de micro finance chargée d'assurer le paiement dans le cadre des operations de la deuxième phase 2019 du Cash for Work dans les régions d'intervention du Projet Filets Sociaux Adaptatifs II (Wadata Talaka) Maradi Zinder Diffa	Coordo	Entente Directe	10/06/2022	-
21	Institution de Micro Finance chargée d'assurer le paiement dans le cadre des opérations de la deuxième phase 2019 du Cash for Work dans les régions d'Intervention du Projet Filets Sociaux II Wadata Talaka 'Agadez et Tahoua	Coordo	Entente Directe	10/06/2022	-
22	Institution de micro finance chargée d'assurer le paiement dans le cadre des opérations de la deuxième phase 2019 du cash for work dans les regions d'intervention du Projet Filets Sociaux Adaptatifs II (Dosso, Niamey , Tillabéry)	Coordo	Entente Directe	10/06/2022	-
23	Confection et Fourniture des outils de suivi des AVEC dans le cadre du volet accompagnement	Coordo	Demande de cotation	NA	-
24	Reproduction des pagi volt à mettre à la disposition des acteurs de mise en œuvre du volet comportemental,	Coordo	Demande de cotation	NA	-
25	Fourniture de caisses métalliques de conservation documents transferts	Coordo	Demande de cotation	NA	-
26	Fourniture de materiel roulant pour le Projet Filets Sociaux Adaptatifs II "Wadata Talaka"	Coordo	AOO	15/06/2022	-



PLAN PRÉVISIONNEL



FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II (Additif N°2)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (6)	Date d'invitation à Soumission (8)	Date ouverture des offres (9)	Fin évaluation (10)	Date de réception avis DGCMP ou CF (11)	Date de signature du contact (12)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (13)	Délai d'exécution (14)	Source de Financement (15)
25/05/2022	30/05/2022	30/06/2022	06/07/2022	15/07/2022	22/07/2022	29/07/2022	50jrs	Bm/PFSA II
25/05/2022	30/05/2022	30/06/2022	06/07/2022	15/07/2022	22/07/2022	29/07/2022	70jrs	Bm/PFSA II
25/05/2022	30/05/2022	30/06/2022	06/07/2022	15/07/2022	22/07/2022	29/07/2022	50jrs	Bm/PFSA II
03/06/2022	07/06/2022	08/07/2022	13/07/2022	22/07/2022	29/07/2022	05/08/2022	732jrs	Bm/PFSA II
03/06/2022	07/06/2022	08/07/2022	13/07/2022	22/07/2022	29/07/2022	05/08/2022	732jrs	Bm/PFSA II
03/06/2022	07/06/2022	08/07/2022	13/07/2022	22/07/2022	29/07/2022	05/08/2022	732jrs	Bm/PFSA II
20/06/2022	24/06/2022	25/07/2022	01/08/2022	10/08/2022	17/08/2022	24/08/2022	30jrs	Bm/PFSA II
20/06/2022	24/06/2022	25/07/2022	01/08/2022	10/08/2022	17/08/2022	24/08/2022	30jrs	Bm/PFSA II
20/06/2022	24/06/2022	25/07/2022	01/08/2022	10/08/2022	17/08/2022	24/08/2022	30jrs	Bm/PFSA II
NA	02/05/2022	12/05/2022	12/05/2022	23/05/2022	01/06/2022	10/06/2022	90jrs	Bm/PFSA II
NA	02/05/2022	12/05/2022	12/05/2022	23/05/2022	01/06/2022	10/06/2022	90jrs	Bm/PFSA II
NA	02/05/2022	12/05/2022	12/05/2022	23/05/2022	01/06/2022	10/06/2022	90jrs	Bm/PFSA II
27/06/2022	01/07/2022	01/08/2022	08/08/2022	17/08/2022	24/08/2022	31/08/2022	90jrs	Bm/PFSA II



PLAN PRÉVISIONNEL



DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE TILLABERI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMF ou au CF (5)
1	Acquisition de la matière d'œuvre pour les CFM ET CET	DR	AON	PM	01/04/22
2	Equipements pour les Plateforme d'orientations ,les inspections et la DREPT en matériel informatiques et bureautiques	DR	DRP	PM	25/03/22

DIRECTION RÉGIONALE DE LA CULTURE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT D'AGADECZ

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMF ou au CF (5)
1	Recrutement des entreprises pour les travaux de construction et équipements en deux lots de salles atelier	DRCTA	DC	PM	NA
2	Sélection d'un fournisseur pour l'acquisition d'un lot de matériels informatiques au profit des EFAC	DRCTA	DC	PM	NA
3	Sélection d'un fournisseur pour l'acquisition d'un lot de fournitures scolaires	DRCTA	DC	PM	NA
4	Sélection d'un fournisseur pour l'acquisition d'un lot de la matiere d'œuvre au profit des EFAC	DRCTA	DRP	PM	01/03/2022

DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE NIAMEY

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMF ou au CF (5)
1	Travaux de construction en 2 lots au profit des CPJ de Niamey-(lot1:atelier équipé en matériaux définitifs-lot2: construction d'une salle de cours)	DRJS	DC	PM	12-avr.-22
3	Acquisition de fournitures scolaires pour les CPJ	DRJS	DC	PM	24-mai-22
4	Dotation des CPJ en matiere d'œuvres	DRJS	DRP	PM	5-avr.-22



PLAN PRÉVISIONNEL



DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE TILLABERI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (6)	Date d'invitation à Soumission (8)	Date ouverture des offres (9)	Fin évaluation (10)	Date de réception avis DGCMP ou CF (11)	Date de signature du contact (12)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (13)	Délai d'exécution (14)	Source de Financement (15)
07/04/22	15/04/22	16/05/22	23/05/22	30/05/22	06/06/22	13/06/22	30 Jours	FCSE
30/03/22	04/04/22	19/04/22	21/04/22	28/04/22	06/05/22	06/05/22	20 Jours	FCSE

DIRECTION RÉGIONALE DE LA CULTURE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT D'AGADEZ

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (6)	Date d'invitation à Soumission (8)	Date ouverture des offres (9)	Fin évaluation (10)	Date de réception avis DGCMP ou CF (11)	Date de signature du contact (12)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (13)	Délai d'exécution (14)	Source de Financement (15)
NA	07/02/2022	14/02/2022	17/02/2022	28/02/2022	15/03/2022	22/03/2022	03 mois	FCSE
NA	14/02/2022	21/02/2022	24/02/2022	03/03/2022	18/03/2022	25/03/2022	01 mois	FCSE
NA	25/01/2022	01/02/2022	04/02/2022	14/02/2022	01/03/2022	08/03/2022	01 mois	FCSE
11/03/2022	14/03/2022	25/03/2022	28/03/2022	07/04/2022	22/04/2022	29/04/2022	01 mois	FCSE

DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE NIAMEY

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (6)	Date d'invitation à Soumission (8)	Date ouverture des offres (9)	Fin évaluation (10)	Date de réception avis DGCMP ou CF (11)	Date de signature du contact (12)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (13)	Délai d'exécution (14)	Source de Financement (15)
19-avr.-22	26-avr.-22	2-mai-22	5-mai-22	13-mai-22	24-mai-22	-	31-mai-22	FCSE
31-mai-22	6-juin-22	14-juin-22	21-juin-22	27-juin-22	29-juin-22	-	5-juil.-22	FCSE
12-avr.-22	20-avr.-22	29-avr.-22	2-mai-22	9-mai-22	16-mai-22	-	11-avr.-22	FCSE



PLAN PRÉVISIONNEL



DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE D'AGADEZ ADDITIF N°2

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMMP ou au CF (5)
1	Acquisition de matériels informatiques et de mobiliers de bureau en deux lots: lot 1: acquisition de matériels informatiques lot 2: acquisition de mobiliers de logement et de bureau	DREN	DRP	PM	18/04/2022

DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE TILLABERI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMMP ou au CF (5)
1	Dter les CPJ de Say, Téra et Tillabéri en matière d'œuvre	DRJS	DC	PM	-
2	constuire et equiper 1 bloc de trois salles de cours dans le CPJ de Say	DRJS	DC	PM	-

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE DE TESSAOUA

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMMP ou au CF (5)
1	RENFORCEMENT DES CAPICITES DES RESSORCES HUMAINES ET DES SERVICES DE L'ELEVAGE	DDE	AMI	PM	28/04/2022



DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE D'AGADEZ ADDITIF N°2

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (6)	Date d'invitation à Soumission (8)	Date ouverture des offres (9)	Fin évaluation (10)	Date de réception avis DGCMP ou CF (11)	Date de signature du contact (12)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (13)	Délai d'exécution (14)	Source de Financement (15)
27/04/2022	02/05/2022	12/05/2022	17/05/2022	27/05/2022	06/06/2022	13/06/2022	30 jours	BN

DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE TILLABERI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (6)	Date d'invitation à Soumission (8)	Date ouverture des offres (9)	Fin évaluation (10)	Date de réception avis DGCMP ou CF (11)	Date de signature du contact (12)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (13)	Délai d'exécution (14)	Source de Financement (15)
-	12/04/2022	19/04/2022	19/04/2022	28/04/2022	05/05/2022	16/05/2022	30JRS	FCSE
-	12/04/2022	19/04/2022	19/04/2022	28/04/2022	05/05/2022	16/05/2022	3mois	FCSE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE DE TESSAOUA

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (6)	Date d'invitation à Soumission (8)	Date ouverture des offres (9)	Fin évaluation (10)	Date de réception avis DGCMP ou CF (11)	Date de signature du contact (12)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (13)	Délai d'exécution (14)	Source de Financement (15)
09/05/2022	11/05/2022	10/06/2022	15/06/2022	24/06/2022	01/07/2022	12/07/2022	8 jours	BN



PLAN PRÉVISIONNEL



COMMUNE URBAINE DE BOUZA

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (5)
1	Réhabilitation du puits de Gali et Kirachi et Zaguiya	SG commune	DC	PM	-
2	Le branchement électrique dans les boutique de marché de Bouza	SG commune	DC	PM	-
3	Achat des fournitures pour recensement administratif	SG de la Mairie	DC	PM	-
4	Construction et équipement d'un bloc de 2 classes + un bloc latrine à une cabine à Fadara et Tsambo Illiassou	-	DC	PM	-
5	Extention du siege de la Mairie de Bouza	-	DC	PM	-
6	Construction d'un magasin de 200 tonnes	-	DC	PM	-
7	Construction d'un central communal aliment bétail	-	DC	PM	-
8	Rehabilitation de l'autogare de Bouza	SG commune	DC	PM	-
9	Confection de 100 tables bancs pour les ecoles primaires de la commune	SG commune	DC	PM	-
10	Rehabilitation de 100 tables bancs pour les ecoles primaire de la commune	SG commune	DC	PM	-
11	Rehabilitation de la maternité ancien HD	SG commune	DC	PM	-
12	LA rehabilitation du mur de cloture de la maison des jeunes et de la culture (MJC) de Bouza	SG commune	DC	PM	-
13	Travaux d'aménagement du projet de lotissement de 160ha et le recrutement du cabinet	SG commune	DC	PM	-
14	Achat de 30 batteries rechargeable et 40 lampadaires solaires servant d'éclairage public	SG commune	DC	PM	-
15	Optimisation de système de Mini AEP de Madetta	-	DC	PM	-
16	Rehabilitation de Mini AEP de Batanwarka	-	DC	PM	-
17	Confection des cassis sur les goudrons dans la ville de Bouza	-	DC	PM	-

INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE TESSAOUA

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES		DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (5)
1	ALIMENTATION CANTINES SCOLAIRES	DIRECTION G.E	DRP	PM	21/02/2022



PLAN PRÉVISIONNEL



COMMUNE URBAINE DE BOUZA

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (6)	Date d'invitation à Soumission (8)	Date ouverture des offres (9)	Fin évaluation (10)	Date de réception avis DGCMP ou CF (11)	Date de signature du contact (12)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (13)	Délai d'exécution (14)	Source de Financement (15)
-	05/04/2022	12/04/2022	15/04/2022	22/04/2022	29/04/2022	06/05/2022	2 mois	B communal
-	03/05/2022	10/05/2022	13/05/2022	20/05/2022	27/05/2022	03/06/2022	1 mois	B communal
-	06/09/2022	13/09/2022	16/09/2022	23/09/2022	30/09/2022	03/10/2022	2 semaines	B communal
-	06/09/2022	13/09/2022	16/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	29/09/2022	3 Mois	FICOD/ Commune
-	06/09/2022	13/09/2022	16/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	29/09/2022	3 Mois	FICOD/Com
-	06/09/2022	13/09/2022	16/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	29/09/2022	3 Mois	PISA/Comm
-	06/09/2022	13/09/2022	16/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	29/09/2022	3 Mois	PISA/Comm
-	06/09/2022	13/09/2022	16/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	29/09/2022	3 Mois	Budget com
-	06/09/2022	13/09/2022	16/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	29/09/2022	3 Mois	Budget com
-	06/09/2022	13/09/2022	16/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	29/09/2022	3 Mois	Budget com
-	06/09/2022	13/09/2022	16/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	29/09/2022	3 Mois	Budget com
-	06/09/2022	13/09/2022	16/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	29/09/2022	3 Mois	Budget communal
-	06/09/2022	13/09/2022	16/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	29/09/2022	3 Mois	-
-	06/09/2022	13/09/2022	16/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	29/09/2022	3 Mois	-
-	06/09/2022	13/09/2022	16/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	29/09/2022	3 Mois	-
-	06/09/2022	13/09/2022	16/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	29/09/2022	3 Mois	-
-	06/09/2022	13/09/2022	16/09/2022	23/09/2022	26/09/2022	29/09/2022	3 Mois	-

INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE TESSAOUA

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (6)	Date d'invitation à Soumission (8)	Date ouverture des offres (9)	Fin évaluation (10)	Date de réception avis DGCMP ou CF (11)	Date de signature du contact (12)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (13)	Délai d'exécution (14)	Source de Financement (15)
02/03/2022	04/03/2022	15/03/2022	19/03/2022	29/03/2022	05/04/2022	14/04/2022	8 jours	BN



Décision N° 016 / ARMP/CRD

du mardi 22 Mars 2022, sur l'examen de la recevabilité du recours du Directeur Général de l'Imprimerie Moderne du Sahel, TEL : (+227) 96 40 04 34 contre Loterie Nationale du Niger, BP : 681 Niamey-Niger, TEL : (+227) 20 73 49 01, relatif à la l'Appel d'Offres Ouvert National N°001/2022/LONANI, portant impression des programmes de courses et matches.

LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS (CRD)

- Vu la Directive N° 04/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005**, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Vu la Directive N° 05/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005**, portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Vu la loi N°2011-37 du 28 octobre 2011** portant principes généraux, contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public au Niger ;
- Vu le Décret N°2016-641/PRN/PM du 1^{er} décembre 2016**, portant code des marchés publics et des délégations de service public ;
- Vu le Décret N°2011-687/PRN/PM du 29 décembre 2011**, portant attributions, composition, organisation et modalités de fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, et ses textes modificatifs subséquents ;
- Vu le Décret N°2004-192/PRN/PM du 06 juillet 2004**, fixant les modalités de fonctionnement du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu le Décret N° 2019-222/PRN/PM du 29 avril 2019**, portant nomination des membres du Conseil National de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2021- 410/PRN/PM du 04 Juin 2021**, portant nomination d'un membre du Conseil National de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2021/787/PRN/PM du 23 septembre 2021**, portant nomination d'un membre du Conseil National de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Règlement Intérieur** du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu la résolution du CNR du 02 décembre 2021**, portant nomination du Président du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu la Décision N°00003/PCNR/ARMP du 02 décembre 2021**, portant désignation des Membres du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu la requête de l'Imprimerie Moderne du Sahel du vendredi 18 Mars 2022 ;**
- Vu les pièces** du dossier ;
- Statuant en matière de règlement de différend relatif à l'attribution de marchés publics, en sa session tenue à la date susvisée, à laquelle siégeaient **Mesdames Bachir Safia Soromey**, Présidente du CRD, **Souleymane Gambo Mamadou**, **Mamane Aminata Maiga Hamil**, **Messieurs Oumarou Moussa**, **Yahaya Madou** et **Moustapha Matta** tous Conseillers à l'Agence de Régulation des Marchés Publics, membres dudit Comité, assisté de **Messieurs Yacouba Soumana**, Directeur de la Réglementation et des Affaires Juridiques et **Elhadji Magagi Ibrahim**, Chef de Service du Contentieux, assurant le secrétariat de séance, après en avoir délibéré conformément à la loi et aux principes généraux de la régulation, le CRD a rendu la décision dont la teneur suit :
- Entre
- L'Imprimerie Moderne du Sahel**, soumissionnaire, **Demanderesse** d'une part ;
- Et



La **Loterie Nationale du Niger**, Autorité Contractante, **Défenderesse**, d'autre part ;

Sans que les présentes qualités puissent nuire ni préjudicier aux droits et intérêts respectifs des parties en cause mais au contraire sous les plus expresses réserves de fait et de droit.

Faits, procédure et prétentions des parties

Par lettre n°000193/LONANI/DG/DGP/SA du **lundi 14 mars 2022**, le Directeur Général de la **Loterie Nationale du Niger (LONANI)**, Personne Responsable du Marché (PRM) a notifié au Directeur Général de l'**Imprimerie Moderne du Sahel (EMS)**, le rejet de son offre aux motifs suivants :

- non fourniture des pièces justificatives des capacités technique et financière notamment les extraits d'états financiers certifiés par un expert-comptable agréé, une déclaration du chiffre d'affaires pour les **trois (03)** derniers exercices conformément au **point 4.3 c)** des instructions aux candidats du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ;
- les marchés similaires présentés n'ont pas été enregistrés aux services fiscaux conformément aux exigences de l'**article 482 bis** du Code des impôts.

Il l'a informé par la même occasion que les lots ont été provisoirement attribués à **Kaocen Services** pour les montants respectifs de **soixante-dix-huit millions deux cent quatre-vingt-douze mille cinq cents francs (78 292 500) CFA**, **trente et un millions neuf cent trente-sept mille cinq cents francs (31 937 500) CFA**, **dix-neuf millions cent soixante-deux mille cinq cents francs (19 162 500) CFA**, **quarante-quatre millions sept cent douze mille cinq cents francs (44 712 500)**, **quarante et un millions soixante-deux mille cinq cents francs (41 062 500)** et **quarante et un millions soixante-deux mille cinq cents francs 41 062 500 francs CFA Hors Taxes**

Par lettre **reçue le mardi 15 mars 2022**, le Directeur Général de l'**Imprimerie Moderne du Sahel** a introduit un recours préalable pour

contester le motif du rejet de son offre.

Il soutient à l'appui de son recours que, d'une part, il n'a été nullement demandé dans le DAO de fournir des états financiers, un chiffre d'affaires certifié par un comptable agréé, d'autre part, les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ont juste exigé de produire trois marchés similaires sans préciser que lesdits marchés doivent être enregistrés.

Relativement aux capacités financière et technique, le requérant déclare avoir fourni dans son offre une attestation de capacité financière délivrée par une banque et trois marchés similaires tels que demandés dans le DAO.

Il a sollicité à **LONANI** de bien vouloir surseoir au rejet de son offre qu'il estime sans fondement ou au cas contraire d'introduire un recours à l'ARMP et de saisir la HALCIA.

Par lettre n°000205/LONANI/DG/DGP/SA du **jeudi 17 mars 2022**, le Directeur Général par intérim de la **Loterie Nationale du Niger** a répondu au recours préalable introduit par l'Imprimerie Moderne du Sahel.

Contrairement à l'argument avancé par le requérant relativement aux motifs de rejet de son offre, la PRM explique qu'un DAO contient plusieurs sections notamment, la section II relative aux instructions aux candidats qui consacre des dispositions qui ne doivent pas être modifiées.

En effet, la clause **IC 4.3 c) de la section II du DAO** stipule que le candidat doit fournir « **une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché ou de la délégation, pour, au maximum, les trois (3) derniers exercices en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité du soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles** ».

S'agissant des marchés similaires produits par le requérant, la PRM fait savoir que dans le cadre de leur authentification, le Comité



d'Experts Indépendants (CEI) l'a même contacté afin d'apporter la preuve d'exonération des enregistrements fiscaux mais que celui-ci n'a pas réagi jusqu'à la fin de l'évaluation.

Selon les dires du Directeur Général de LONANI, un marché non enregistré aux services des impôts et à l'ARMP ne peut pas être admis par le Contrôleur des Marchés Publics comme preuve d'exécution de marchés similaires, d'où le rejet par le CEI pour non-conformité au DAO.

N'étant pas satisfait de la réponse donnée à son recours préalable, le Directeur Général de l'**Imprimerie Moderne du Sahel** a saisi le Comité de Règlement des Différends par requête datée du **jeudi 17 mars 2022** et **reçue le vendredi 18 mars 2022**, pour contester le rejet de son offre en invoquant les mêmes motifs.

Sur la recevabilité du recours

En application des dispositions de l'**article 165** du Code des Marchés Publics, le recours préalable doit être exercé dans les **cinq (5) jours ouvrables** suivant la publication de l'avis d'appel d'offres ou de la **communication du dossier d'appel d'offres**, de la notification de la décision d'attribuer ou de ne pas attribuer le marché ou la délégation de service public.

Conformément à l'**article 166** du code précité, en l'absence de décision favorable dans les **cinq (05) jours ouvrables** suivant le dépôt du recours préalable, le requérant dispose de **trois (03) jours ouvrables** pour présenter un recours contentieux devant le CRD.

Dans le cas d'espèce, le Directeur Général de l'**Imprimerie Moderne du Sahel** a introduit son recours préalable, le **mardi 15 mars 2022**, après avoir reçu la notification de rejet de son offre, le **lundi 14 mars 2022**.

A compter du **vendredi 18 mars 2022**, date de notification de la réponse au recours préalable, l'**Imprimerie Moderne du Sahel** avait jusqu'au **mardi 22 Mars 2022**, pour contester la décision de rejet devant le Comité de Règlement des Différends, ce qu'elle a fait, le **vendredi 18**

Mars 2022, soit dans les délais et les formes requis.

Il y a lieu dès lors, de déclarer, recevable en la forme, le recours de l'**Imprimerie Moderne du Sahel** contre **Loterie Nationale du Niger**.

PAR CES MOTIFS :

- ✓ déclare, recevable en la forme, le recours de l'**Imprimerie Moderne du Sahel** contre **Loterie Nationale du Niger**;
- ✓ dit qu'en application de l'**article 167** du code des marchés publics, **la procédure de passation du marché querellé est suspendue**, en attendant la décision au fond du Comité de Règlement des Différends ;
- ✓ dit qu'un Conseiller est désigné pour instruire le dossier ;
- ✓ dit que les **documents originaux relatifs** à la procédure dudit marché doivent être transmis à l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les **meilleurs délais** ;
- ✓ dit que cette décision est exécutoire, conformément à la réglementation en vigueur ;
- ✓ dit que le Secrétaire Exécutif de l'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargé de notifier à l'**Imprimerie Moderne du Sahel** ainsi qu'à la **Loterie Nationale du Niger**, la présente décision qui sera publiée au journal des marchés publics.

Fait à Niamey, le 22 Mars 2022

LA PRÉSIDENTE DU CRD



Décision N° 022 /ARMP/CRD

du mardi 12 Avril 2022, sur l'examen au fond du recours du Directeur Général de l'Imprimerie Moderne du Sahel, TEL : (+227) 96 40 04 34 contre la Loterie Nationale du Niger, BP : 681 Niamey-Niger, TEL : (+227) 20 73 49 01 relatif à la l'Appel d'Offres Ouvert N°001/2022/ LONANI, portant impression des programmes de courses et matches (lots 3, 4, 5, 7, 8 et 9)

LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS (CRD)

- Vu la Directive N° 04/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005**, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Vu la Directive N° 05/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005**, portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Vu la loi N°2011-37 du 28 octobre 2011** portant principes généraux, contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public au Niger ;
- Vu le Décret N°2016-641/PRN/PM du 1^{er} décembre 2016**, portant code des marchés publics et des délégations de service public ;
- Vu le Décret N°2011-687/PRN/PM du 29 décembre 2011**, portant attributions, composition, organisation et modalités de fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, et ses textes modificatifs subséquents ;
- Vu le Décret N°2004-192/PRN/PM du 06 juillet 2004**, fixant les modalités de fonctionnement du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu le Décret N° 2019-222/PRN/PM du 29 avril 2019**, portant nomination des membres du Conseil National de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2021- 410/PRN/PM du 04 Juin 2021**, portant nomination d'un membre du Conseil National de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2021/787/PRN/PM du 23 septembre 2021**, portant nomination d'un membre du Conseil National de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Règlement Intérieur** du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu la résolution du CNR du 02 décembre 2021**, portant nomination du Président du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu la Décision N°00003/PCNR/ARMP du 02 décembre 2021**, portant désignation des Membres du Comité de Règlement des Différends ;
- Vu la requête de l'Imprimerie Moderne du Sahel du vendredi 18 Mars 2022 ;**
- Vu les pièces** du dossier ;
- Statuant en matière de règlement de différend relatif à l'attribution de marchés publics, en sa session tenue à la date susvisée, à laquelle siégeaient **Mesdames Bachir Safia Soromey**, Présidente du CRD, **Souleymane Gambo Mamadou**, **Mamane Aminata Maiga Hamil**, **Messieurs Oumarou Moussa**, **Yahaya Madou** et **Moustapha Matta** tous Conseillers à l'Agence de Régulation des Marchés Publics, membres dudit Comité, assisté de **Messieurs Yacouba Soumana**, Directeur de la Réglementation et des Affaires Juridiques et **Elhadji Magagi Ibrahim**, Chef de Service du Contentieux, assurant le secrétariat de séance, après en avoir délibéré conformément à la loi et aux principes généraux de la régulation, le CRD a rendu la décision dont la teneur suit :Entre
- L'Imprimerie Moderne du Sahel**, soumissionnaire, **Demanderesse** d'une part ;
- Et
- La Loterie Nationale du Niger**, Autorité Contractante, **Défenderesse**, d'autre part ;
- Sans que les présentes qualités puissent nuire ni préjudicier aux droits et intérêts respectifs des parties en cause mais au contraire sous les plus expresses réserves de fait et de droit.
- Rappel des Faits**
- Dans le cadre de la passation du marché objet de



l'avis d'appel à concurrence susvisé lancé par la Loterie Nationale du Niger, l'Imprimerie Moderne du Sahel (IMS) a soumissionné à plusieurs lots.

Ainsi, après évaluation des offres, le 14 Mars 2022, le Directeur Général de la **Loterie Nationale du Niger (LONANI)**, Personne Responsable du Marché (PRM) a notifié à l'**Imprimerie Moderne du Sahel (EMS)** le rejet de son offre aux motifs que, d'une part, elle n'a pas fourni conforme les extraits d'états financiers certifiés par un expert-comptable agréé, une déclaration du chiffre d'affaires pour les **trois (03)** derniers exercices conformément au **point 4.3 c)** des Instructions aux Candidats (IC) du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), d'autre part, les marchés similaires présentés n'ont pas été enregistrés aux services fiscaux comme l'exige l'**article 482 bis** du Code Général des impôts.

Par ailleurs, la PRM a informé le requérant que le marché a été provisoirement attribué à **Kaocen Services**.

Réagissant au rejet de son offre, le Directeur Général de l'**Imprimerie Moderne du Sahel** a introduit un recours préalable le 15 mars 2022, pour contester les motifs dudit rejet.

Le Directeur Général de la **Loterie Nationale du Niger** a apporté des éléments de réponse à ce recours préalable le 17 mars 2022.

N'étant pas satisfait de la réponse donnée à son recours, le Directeur Général de l'**Imprimerie Moderne du Sahel** a saisi le CRD, par requête reçue le 18 mars 2022, pour contester le rejet les motifs invoqués pour écarter son offre.

Le Comité de Règlement des Différends a rendu le 22 Mars 2022, la décision n°16/ARMP/CRD dont la teneur suit :

- ✓ déclare, recevable en la forme, le recours de l'**Imprimerie Moderne du Sahel** contre la **Loterie Nationale du Niger**;
- ✓ dit qu'en application de l'**article 167** du code des marchés publics, **la procédure de passation du marché querellé est suspendue**, en attendant la décision au fond du Comité de Règlement des Différends ;
- ✓ dit qu'un **Conseiller est désigné** pour instruire le dossier ;
- ✓ dit que les **documents originaux relatifs** à la procédure dudit marché doivent être transmis à l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les **meilleurs délais** ;

- ✓ dit que cette décision est exécutoire, conformément à la réglementation en vigueur.

En application de la décision précitée, le Secrétariat Exécutif de l'ARMP a demandé, le 29 Mars 2022 au Directeur Général de la **Loterie Nationale du Niger**, la transmission des documents originaux relatifs au marché aux fins d'instruction du dossier, ce qu'il a fait par lettre reçue le 04 Avril 2022.

LES MOYENS DEVELOPPES A L'APPUI DU RECOURS

Le Directeur Général de l'**Imprimerie Moderne du Sahel** soutient à l'appui de son recours contre la décision qui a écarté son offre, que les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) du DAO n'ont nulle part exigé aux soumissionnaires de fournir des états financiers ou un chiffre d'affaires certifié par un comptable agréé.

Aussi, relativement aux marchés similaires, il a juste été demandé de produire trois (3) marchés similaires sans préciser que lesdits marchés doivent être enregistrés.

Concernant l'attestation des capacités financière et technique, il fait savoir qu'il a fourni une attestation de capacité financière délivrée par sa banque et trois (3) marchés similaires tels que demandés dans le DAO.

LES MOTIFS DE L'AUTORITE CONTRACTANTE

Pour sa part, la **Loterie Nationale du Niger**, fait observer que contrairement aux allégations du requérant relatives aux motifs de rejet de son offre, un DAO comporte plusieurs sections notamment, celle relative aux Instructions aux Candidats qui consacre des dispositions qui ne doivent pas être modifiées.

La PRM fait valoir que la clause **IC 4.3 c) du DAO** stipule que chaque candidat doit fournir « **une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché ou de la délégation, pour, au maximum, les trois (3) derniers exercices en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité du soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles** ».

S'agissant des griefs portant sur les marchés similaires produits par le requérant, elle indique que dans le cadre de leur authentification, le Comité d'Experts Indépendants l'a même contacté afin d'apporter des éléments complémentaires à son offre, notamment la preuve d'exonération des



enregistrements fiscaux, qu'il n'a pas fait jusqu'à la fin de l'évaluation.

En plus, un marché non enregistré aux services des impôts et à l'ARMP ne peut pas être admis par le Contrôleur des Marchés Publics comme preuve d'exécution de marchés similaires, d'où le rejet.

L'OBJET DU DIFFEREND

Il ressort des éléments des faits que le différend porte sur le défaut de fourniture des pièces justificatives des capacités technique et financière exigée par l'**IC 4.3 c) du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National n°001/2022/LONANI**, par l'Imprimerie Moderne du Sahel.

EXAMEN AU FOND DU DIFFEREND

Le Comité de Règlement des Différends, après avoir entendu le conseiller instructeur en son rapport, auditionné les parties et suite aux échanges constate que conformément à l'**IC 4.3 b** relative à la justification de la capacité économique et financière qui demande à chaque candidat de présenter des états financiers ou d'extraits d'états financiers certifiés par un expert-comptable agréé, l'**Imprimerie Moderne du Sahel** n'a pas satisfait à cette exigence.

En effet, relativement à la déclaration sur le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché ou de la délégation, pour au maximum, les trois (03) derniers exercices en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité du soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles, le Directeur Général de l'**Imprimerie Moderne du Sahel** a produit une déclaration du chiffre d'affaires pour l'exercice 2021 qu'il a signée lui-même alors même qu'une telle déclaration doit être établie par un expert-comptable agréé ou les services des impôts.

Aussi, la clause **IC 4.1 des DPAO du DAO**, relative à la capacité financière exige à chaque candidat de produire une attestation de capacité financière d'au **moins cinquante millions francs (50.000.000) CFA** délivrée par une banque agréée, ce que le requérant a fait en présentant une attestation de capacité financière délivrée par la BAGRI pour un montant de 50 millions de FCFA au titre de garanties de soumission pour tous les lots auxquels il a soumissionnés.

Quant au grief relatif à la capacité technique et expérience, l'**Imprimerie Moderne du Sahel** a fourni les marchés n°4/APMR/CETO/2021, n°2/COG/2021 et n°7/08/JADES/2021 pour les montants respectivement de 235 750 200 FCFA, 185 000 000

FCFA et 233 205 000 FCFA, accompagnés de leurs procès-verbaux de réception et/ou attestation de bonne fin.

Cependant, contrairement aux exigences du DAO concernant les marchés antérieurs similaires, le CRD a relevé que le requérant a, d'une part, juste fourni les pages de garde et de signature, il y a une incohérence entre l'objet du **marché n° 4** dont la nature porte sur des travaux d'impression de fiches d'examen, de convocation d'examen et doubles feuilles en format A3 avec l'attestation de bonne exécution qui porte sur l'acquisition de mobilier de bureau.

Le DAO a précisé en Nota Bene à l'**IC 4.1 des DPAO** que l'absence ou la non-conformité de l'une des pièces ci-dessus constituera un motif de rejet de l'offre. Ces pièces sont entre autres la preuve écrite de la capacité financière et technique, la liste des marchés similaires accompagnés des procès-verbaux de réception et/ou attestation de bonne fin prouvant l'expérience du soumissionnaire.

N'ayant pas fourni conformes les pièces exigées ou ayant fournies mais non conformes aux exigences des **IC 4.1 et 4.3 des DPAO**, l'offre du Directeur Général de l'**Imprimerie Moderne du Sahel**, n'a pas satisfait aux critères de qualification fixés dans le DAO, il y a lieu, dès lors, de déclarer, non fondé, son recours contre la **Loterie Nationale du Niger** et de lever la suspension de la procédure de passation du marché querellé.

PAR CES MOTIFS :

- ✓ déclare, non fondé, le recours de l'**Imprimerie Moderne du Sahel** contre la **Loterie Nationale du Niger**, pour non-respect des stipulations des **IC 4.1 et 4.3 b et c des DPAO du DAO** ;
- ✓ ordonne la levée la suspension de la procédure de passation du marché querellé ;
- ✓ dit que la décision est exécutoire, conformément à la réglementation en vigueur ;
- ✓ dit que le Secrétaire Exécutif de l'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargé de notifier à l'**Imprimerie Moderne du Sahel**, ainsi qu'à la **Loterie Nationale du Niger** la présente décision qui sera publiée au journal des marchés publics.

Fait à Niamey, le 12 Avril 2022

LA PRÉSIDENTE DU CRD



Champ d'application des différents modes de passation des marchés publics au Niger